



Chlaenius festivus velutinus (Duftschmid, 1812)

« Chlénie velouté »

Réalisation : PIBG sur mandat de l'OCAN – Service Biodiversité

Rédacteur : Mickaël Blanc

Date de réalisation : décembre 2024

1. BIOLOGIE & ÉCOLOGIE

CLASSIFICATION

Ordre : Coleoptera Linnaeus, 1758

Sous-Ordre : Adephaga Schellenberg, 1806

Super-Famille : Caraboidea

Famille : Carabidae Latreille, 1802

Sous-Famille : Harpalinae Bonelli, 1810

Tribu : Chlaeniini Brullé, 1834

Genre : *Chlaenius* Bonelli, 1810

Espèce : *Chlaenius festivus velutinus* (Duftschmid, 1812)

MORPHOLOGIE

IMAGO

Taille : de 15 à 17 mm. Vert métallique, parfois cuivreux, les élytres mats, à bordure jaune. Tête et pronotum brillants, antennes et pattes jaune orangé. Abdomen entièrement noir. Tête en grande partie lisse, ponctuée seulement sur la partie postérieure. Ponctuation des élytres râpeuses, très serrée. Ailé. Dimorphisme sexuel très peu marqué. Identification délicate, confusion possible avec d'autres espèces de *Chlaenius* verts à marges jaunes sur les élytres, tels que *Chlaenius olivieri* Crotch, 1871 et *Chlaenius vestitus* (Paykull, 1790) (cf. Tableau 1), toutes deux présentes dans le canton de Genève. *Chlaenius festivus festivus* (Panzer, 1796) n'est pas présente en Suisse et sa répartition en France est surtout limitée au Sud et le long du Rhône, jusqu'aux environs de Lyon.



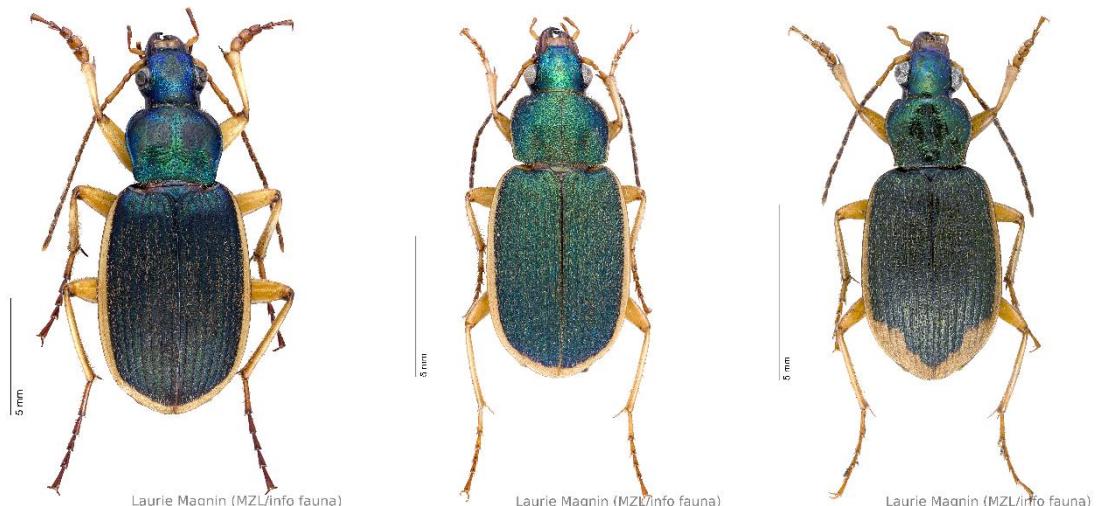
Figure 1. *C. festivus velutinus*, imago.

(© Siga)



Tableau 1.

Espèce	<i>C. festivus velutinus</i>	<i>C. olivieri</i>	<i>C. vestitus</i>
Taille	15 à 17mm	10 à 12mm	8,5 à 11mm
Thorax	vert métallique, sans marges jaunes	vert métallique légèrement cuivreux, à marges jaunes étroites	vert métallique, à marges jaunes ou roussâtres
Abdomen	entièrement noir	brun-noir, avec une marge jaune pâle	brun-noir ou noir
Elytres	à bordures jaunes régulièrement élargies à l'apex	à bordures jaunes régulièrement élargies et sinuées à l'apex	à bordures jaune fortement sinuées et élargies à l'apex



COMPORTEMENT

C. festivus velutinus est une espèce localisée aux zones humides (prairies, marais, mares et étangs) et alluviales (rivière et ruisseaux permanents). Elle se rencontre de la plaine aux collines, à proximité immédiate des plans d'eau ou des cours d'eau. Durant la journée, adultes et larves se cachent sous les pierres, dans le gravier ou dans la végétation des bords d'eau. La nuit ils chassent de petits arthropodes, toujours à proximité immédiate de l'eau ou dans les zones de prairies très humides, d'où ils ne s'éloignent guère. Les adultes s'observent presque toute l'année, avec un pic d'activité durant la période estivale. Le cycle biologique, la reproduction et les différents stades larvaires ne sont pas documentés. Toutefois, au regard des exigences d'autres espèces de *Chlaenius* proches et partageant les mêmes biotopes, on peut supposer que la durée du cycle de développement est de deux ans, avec un hivernage des larves et des jeunes adultes immatures.

HABITAT

MACRO-HABITATS

L'espèce priviliege des biotopes préservés des activités humaines, très humides et plutôt bien ensoleillés, tels que les bords de rivières, de grands ruisseaux permanents, de marais ou d'étangs.

MICRO-HABITATS

Dans ses biotopes de préférences, l'espèce s'observe toujours proche de l'eau, sous les pierres légèrement enfoncées, recouvrant du sable, du limon ou de la boue humides. Parfois aussi dans le sable, le gravier, ou la végétation dense.



2. STATUT DE L'ESPÈCE

Statut Liste Rouge Suisse : CR – au bord de l'extinction

Degré de priorité Suisse : 2 – priorité élevée au niveau national

Statut bassin genevois : non-évaluée en France voisine.

3. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Figure 3. Carte de répartition de *C. festivus velutinus* en Suisse. Année charnière : 2010.
(données de © infofauna – CSCF)

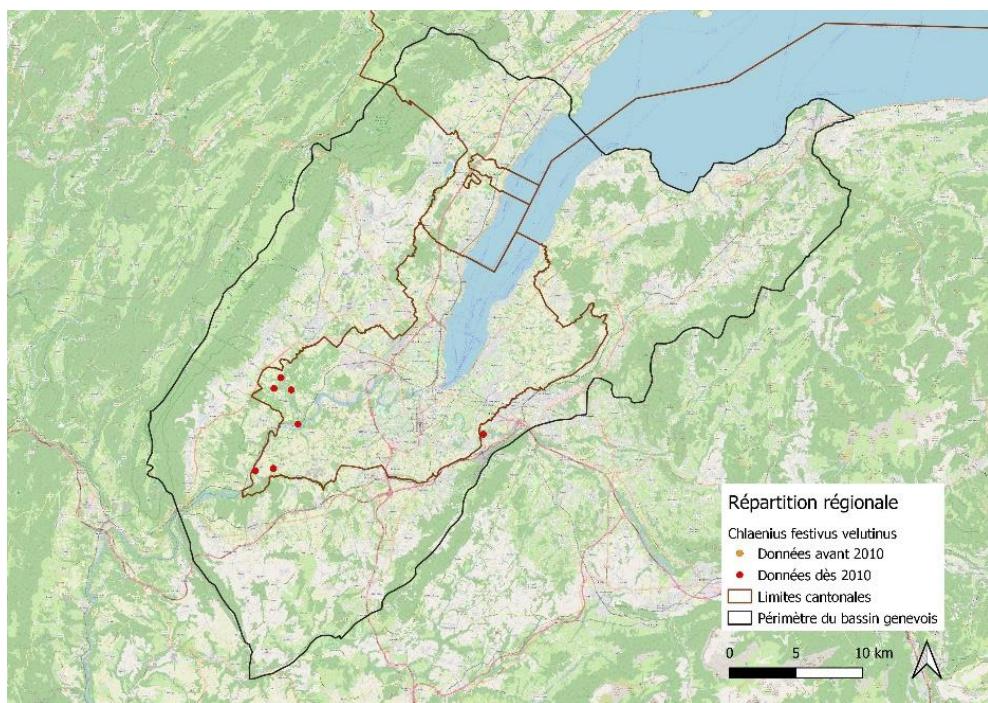


Figure 4. Carte de répartition de *C. festivus velutinus* dans le bassin genevois. Année charnière : 2010.
(Adapté de GBIF.org, 11 décembre 2024, GBIF Occurrence Download <https://doi.org/10.15468/dl.vk62ga>)



PIBG Pôle invertébrés du bassin genevois

Distribution suisse : uniquement à Genève. Autrefois connu du Tessin.

Répartition bassin genevois : aussi connue de Haute-Savoie, sur les bords de l'Arve à Étrembières. Très localisé et sporadique.

Répartition cantonale : populations très localisées, éparses et distantes les unes des autres. Deux métapopulations connues : la première le long de l'Allondon, fluctuant entre les Bailleets et la Plaine ; la seconde le long de la Laire, limitée au secteur des Raclerets.

4. MENACES

MENACES GLOBALES POUR L'ESPÈCE

- Disparition et assèchement de ses milieux de prédilection.
 - Débit des eaux régulé en amont des sites colonisés (barrages, captations, etc.), renforcés par des sécheresses plus nombreuses et prononcées.
 - Remodelage des berges.
- Pollution des eaux.
- Piétinement excessif des zones de plages et de galets en zone alluviale.

MENACES LOCALES IDENTIFIÉES

- Débit des eaux régulé ou captation en amont des sites colonisés, couplés aux périodes de sécheresses plus longues et marquées ;
- Piétinement des zones de vie de l'espèce, notamment sur les rives de l'Allondon ;
- Pollution des eaux possible en amont de certains sites.

5. OBJECTIFS DE LA FICHE ACTION

L'un des objectifs premiers est d'améliorer les connaissances sur la répartition actuelle de l'espèce dans le canton, en particulier dans les sites potentiels pré-identifiés sur la figure 5, et plus largement dans le bassin genevois. Puis, sur la base d'une répartition actualisée, redéfinir avec précision des zones prioritaires et y mettre en œuvre des mesures de conservation. Suivre l'impact des mesures proposées sur les populations de *C. festivus velutinus* et les recalibrer au besoin.

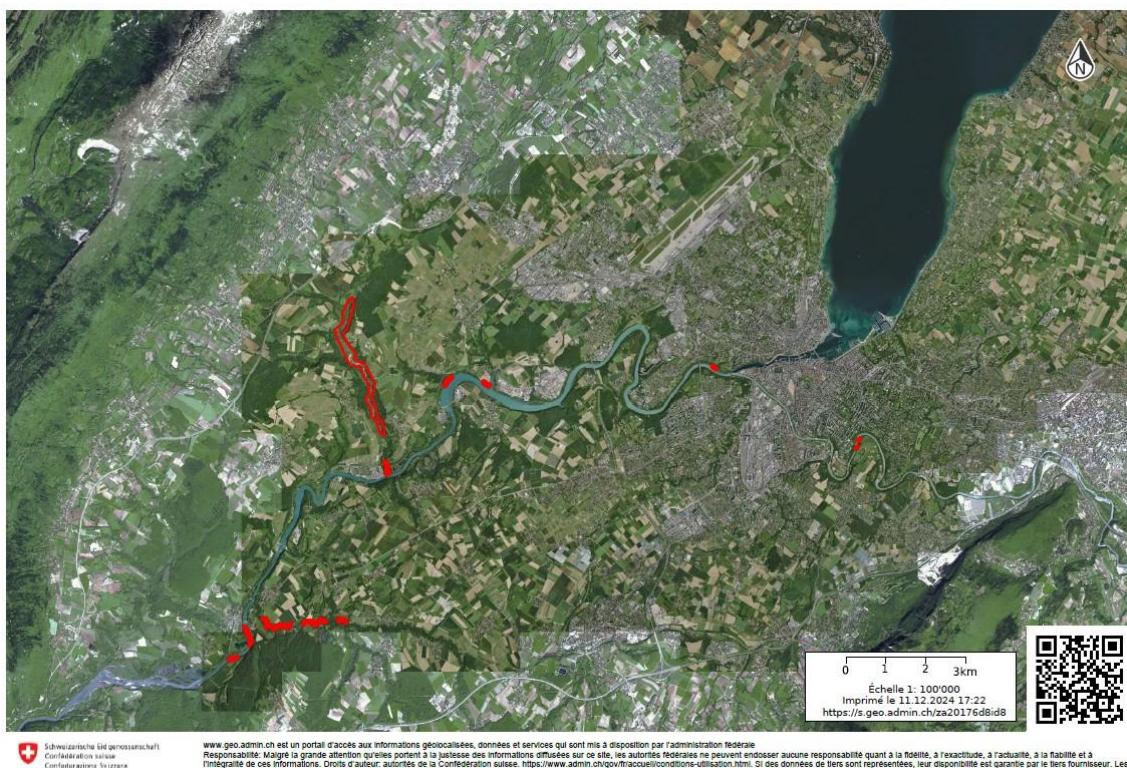


Figure 5. Carte des sites concernés par les mesures.

(modifié de © swisstopo 2023)



PIBG Pôle invertébrés du bassin genevois

6. MESURES DE CONSERVATION

MESURES EN COURS

- Aucune mesure spécifique en cours pour cette espèce

MESURES À METTRE EN ŒUVRE

- Identifier de nouveaux sites potentiels pour l'espèce, sur la base de ses exigences écologiques ;
- Rechercher l'espèce dans les sites historiques et les sites potentiels identifiés ;
- Caractériser les mesures de gestion pratiquées dans l'ensemble des sites colonisés (nouveaux et historiques) ;
- Proposer des mesures de gestion favorables à l'espèce (proscire l'accès à de petits secteurs alluviaux durant le pic d'activité de l'espèce par ex.), ou recalibrer certaines mesures de gestion existantes ;
- Créer de nouveaux milieux d'accueil entre les populations recensées, pour favoriser la dispersion et le brassage génétique entre métapopulations.

CALENDRIER

Mesures	Début mise en œuvre	Fréquence	Secteurs géographiques	Responsables	Bilan
Identifier de nouveaux sites potentiels pour l'espèce	Dès 2025	Échelonné sur 2 ans, puis selon opportunités	Canton et bassin genevois	PIBG	2028
Rechercher l'espèce dans les sites historiques et les sites potentiels identifiés	Dès 2025	Échelonné sur 2 ans, puis selon opportunités	Sur les sites identifiés	PIBG	2028
Caractériser les mesures de gestion pratiquées dans l'ensemble des sites colonisés	Dès 2026	Au début de la mise en œuvre puis selon mise à jour des plans de gestions	Sur les sites colonisés	OCAN, PIBG	2029
Proposer des mesures de gestion favorables à l'espèce ou recalibrer certaines mesures existantes	Dès 2026	Au début de la mise en œuvre puis selon mise à jour des plans de gestions	Sur les sites colonisés	PIBG	2029
Créer de nouveaux milieux d'accueil entre les populations recensées	Dès 2027	Selon opportunités	Canton	OCAN, autres partenaires	2032

